

Le 4 Pages de conjoncture hôtelière

Résultats de septembre 2013

La croissance des clientèles lointaines limite le tassement de la fréquentation hôtelière en septembre

En septembre 2013, la fréquentation hôtelière est en baisse de 1,2 % par rapport à septembre 2012. Les nuitées d'affaires (- 2,4 %) expliquent la baisse, les nuitées personnelles étant quasi stables (- 0,3 %). La progression de la clientèle étrangère, plus mesurée ce mois-ci (+ 3,6 % après + 7,2 % en juillet-août), n'est pas suffisante pour compenser le recul de la clientèle française (- 4,1 %). La clientèle européenne se stabilise et la croissance des clientèles lointaines est toujours soutenue mais fléchit un peu (+ 11,3 % après + 18,4 % en juillet-août), quel que soit le continent de provenance. La plus forte hausse de fréquentation hôtelière revient une nouvelle fois à la Chine (+ 29,2 % après + 50,9 % en juillet-août). C'est en ville que les nuitées internationales enregistrent la plus forte progression, notamment en Île-de-France.

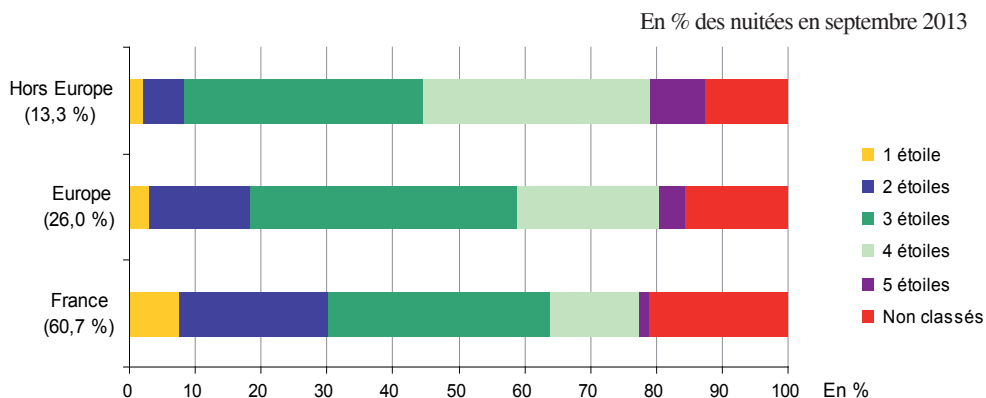
Les régions de la façade est sont les mieux orientées. Le taux d'occupation des hôtels, 67,9 %, baisse de 0,7 point par rapport à septembre 2012. Le taux est toujours plus élevé dans les hôtels de chaînes que dans les hôtels indépendants (72,6 % contre 64,3 %).

1. Évolution des nuitées dans l'hôtellerie de tourisme selon le pays de résidence de la clientèle

Pays de résidence	En %		
	Sept. 2013/ sept. 2012	Janv. à sept. 2013/ janv. à sept. 2012	Poids des clientèles (nuitées de sept. 2013)
Total	-1,2	-0,2	100,0
France	-4,1	-3,3	60,7
Étranger	3,6	5,4	39,3
Europe	0,0	1,7	26,0
<i>dont</i> Royaume-Uni	-1,7	4,5	5,8
Italie	-3,0	-3,6	2,7
Allemagne	-3,6	0,4	3,9
Espagne	2,5	-2,9	2,5
Belgique	-1,7	-0,4	2,7
Pays-Bas	-4,9	-6,2	1,5
Suisse	4,9	4,4	1,7
Danemark, Suède, Norvège, Finlande, Islande	1,2	7,7	1,2
Russie	-0,1	7,5	1,0
Amérique	10,4	11,8	7,3
<i>dont</i> États-Unis	15,3	15,0	4,9
Amérique centrale et du Sud	-2,1	7,1	1,5
Asie et Océanie	13,0	17,6	5,4
<i>dont</i> Chine	29,2	47,3	1,1
Japon	-2,6	-0,1	1,2
Proche et Moyen-Orient (y c. Égypte)	10,5	15,8	1,0
Afrique	8,1	10,5	0,7

Source : EFH, Insee, Dgcis, partenaires territoriaux.

Répartition des nuitées par catégorie d'hôtel, selon la zone de résidence de la clientèle



Source : EFH, Insee, Dgcis, partenaires territoriaux.

Les nuitées d'affaires sont en retrait et les nuitées personnelles sont quasi stables

En septembre 2013, avec 19,0 millions de nuitées, la fréquentation hôtelière baisse de 1,2 % par rapport à septembre 2012. En cumul depuis le début de l'année, elle est pratiquement stable (-0,2%), l'accroissement de la clientèle étrangère (+5,4%) compensant le recul de la clientèle française (-3,3 %).

Les *nuitées d'affaires* diminuent de 2,4 % par rapport à septembre 2012 mais la baisse est moins marquée que les mois précédents (-4,2 % en juillet-août). L'hôtellerie classée et l'hôtellerie non classée sont concernées (respectivement -2,3 % et -2,5 %). Avec un recul de 6,2 %, l'Île-de-France, qui rassemble 32,5 % des nuitées d'affaires, est de loin la principale région contributrice à la baisse (-2,1 points). À l'inverse, Rhône-Alpes (+3,9 %) apporte la contribution positive la plus élevée (+0,3 point).

Les *nuitées personnelles* sont quasi stables en septembre (-0,3 % par rapport à septembre 2012) après +2,8 % en juillet-août. Elles sont en progression dans les hôtels non classés (+1,3 %) mais reculent globalement dans les hôtels classés (-0,7%), sauf dans les 4 étoiles (+3,2 %). L'Île-de-France (+5,7 %) est la principale région contributrice à la hausse (+1,6 point), loin devant PACA (+3,0 % et +0,4 point). À l'inverse, Midi-Pyrénées (-6,8 %) contribue le plus à la baisse.

La fréquentation de la *clientèle française* baisse : -4,1 % par rapport à septembre 2012, après -3,0 % en juillet-août. Les reculs les plus importants sont observés dans les hôtels 5 étoiles (-10,5 %) et 3 étoiles (-6,7 %).

La fréquentation de la *clientèle étrangère* continue de progresser (+3,6 %) mais à un rythme deux fois moins élevé qu'en juillet-août (+7,2 % par rapport à juillet-août 2012). Ce mois-ci, la hausse des nuitées étrangères ne permet pas de compenser entièrement le recul de la clientèle française. Le ralentissement est imputable à la région capitale (+5,6 % après +9,2 % en juillet-août), qui concentre en septembre 47,5 % des nuitées de la clientèle étrangère et 68,1 % des nuitées de la clientèle lointaine. En cumul de janvier à septembre, la croissance de la clientèle étrangère a constitué le principal soutien de la fréquentation hôtelière (+5,4 % par rapport à janvier-septembre 2012 et une contribution de 1,9 point).

La durée moyenne de séjour des Français, 1,65 nuitée, est stable par rapport à septembre 2012 ; celle des étrangers, 2,15 nuitées, baisse de 1,4 %.

La clientèle européenne est stable

La fréquentation de la *clientèle européenne* (66,2 % des nuitées étrangères) est stable en septembre après une progression soutenue en juillet-août (+3,1 %). Cette

stabilité résulte d'évolutions contrastées. Les nuitées de plusieurs clientèles sont en recul : Royaume-Uni (-1,7 %), Italie (-3,0 %), Allemagne (-3,6 %) et Pays-Bas (-4,9 %). Toutefois, la fréquentation de la clientèle espagnole se redresse (+2,5 %) tandis que le développement des clientèles suisse (+4,9 %) et nordique (+1,2 %) ne se dément pas.

En cumul depuis janvier, la clientèle européenne affiche une hausse de 1,7 %.

La clientèle lointaine continue de croître mais à un rythme un peu moins soutenu

La croissance des *clientèles lointaines* (hors Europe) reste orientée à la hausse en septembre (+11,3 % par rapport à septembre 2012) mais elle est moins marquée qu'en juillet-août (+18,4 %), quel que soit le continent de provenance.

La clientèle asiatique reste en hausse sensible (+13,0%) et contribue pour 1,6 point à la hausse globale de la clientèle étrangère. L'engouement des Chinois est de nouveau le plus marqué (+29,2 % après +50,9 % en juillet-août), au profit en premier lieu des hôtels de classe économique (1 étoile et 2 étoiles). Depuis le début de l'année, les nuitées hôtelières des touristes chinois enregistrent un bond de 47,3 %. La clientèle du Proche et Moyen-Orient affiche une croissance de 10,5 % de ses nuitées, après +19,9 % en juillet-août. Elle s'oriente surtout vers les hôtels milieu de gamme et, dans une moindre mesure, haut de gamme. La clientèle japonaise se réduit (-2,6%), au détriment des hôtels 3 et 4 étoiles. La fréquentation de la clientèle africaine reste soutenue (+8,1 %).

Le développement de la clientèle américaine se poursuit (+10,4 %), grâce aux touristes en provenance des États-Unis (+15,3 %), ceux en provenance d'Amérique centrale et du Sud étant en diminution (-2,1 %). La clientèle américaine est, en septembre, la première contributrice à la croissance des nuitées étrangères (+1,8 point). Sa hausse profite aux hôtels 3 et 4 étoiles (respectivement +17,8 % et +9,4 %), ainsi qu'à l'hôtellerie non classée (+10,3 %).

Depuis le début de l'année, l'augmentation des nuitées des clientèles lointaines s'élève ainsi à 14,2 %, soit 2 340 000 nuitées supplémentaires.

La fréquentation étrangère progresse le plus en ville

Le recul de la fréquentation hôtelière concerne tous les types d'espace, mais plus particulièrement la campagne (-3,7%), qui résistait bien les mois précédents. En zone rurale, les clientèles étrangères participent aussi à cette baisse (-2,7 %, à comparer avec -4,1 % pour les Français). L'évolution d'ensemble est largement déterminée par la conjoncture en zone urbaine (61,7 % des nuitées hôtelières et 70,3 % des nuitées d'affaires) : la baisse de 1,0 % des

nuitées dans l'hôtellerie urbaine résulte des évolutions les plus fortes, à la baisse pour les Français (-5,1 %) et à la hausse pour les étrangers (+4,5 %). Sur le littoral (-1,3 %), l'écart entre la fréquentation française et la fréquentation étrangère est un peu plus resserré (-3,6 % et +3,2 %). C'est à la montagne que le recul de la clientèle française est le plus faible (-1,2 %), les clientèles étrangères étant quasi stables (-0,3 %). En cumul de janvier à septembre, la fréquentation globale diminue un peu à la montagne (-0,9 %) et elle est quasi stable dans les autres types d'espace.

Les régions de la façade est sont en progression

La fréquentation baisse dans tout l'Ouest de la France, mais plus particulièrement suivant un axe nord-sud, allant du Languedoc et du Midi-Pyrénées (-3,5 % et -4,0 %) à la Basse et la Haute-Normandie (-7,8 % et -7,3 %) et la Picardie (-5,0 %). Ces régions pâtissent de la baisse des nuitées françaises et, parfois, aussi des nuitées étrangères, comme en Haute-Normandie (-9,9 %). Les régions de l'Est sont en croissance, notamment Rhône-Alpes (+2,9 %) et PACA (+1,6 %), avec une contribution de +0,2 point chacune. En Île-de-France, la quasi-stabilité de la fréquentation résulte d'une forte hausse des nuitées internationales (+5,6 %) et un fort recul des nuitées françaises (-7,7 %). L'écart était plus marqué encore en juillet-août (+9,2 % et -13,2 %).

En cumul depuis janvier, la fréquentation s'accroît en Rhône-Alpes (+2,7 %), dans les régions du Nord - Est, notamment en Lorraine (+3,7 %), Alsace (+3,3 %), Champagne-Ardenne (+2,7 %), et sur une partie de la façade atlantique, notamment en Aquitaine (+2,4 %). En revanche, elle se contracte dans les régions centrales allant de la Picardie au midi de la France, notamment en Île-de-France (-0,7 %) et dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (-1,4 %). Les plus fortes baisses sont observées dans les régions Midi-Pyrénées (-4,5 %), Limousin (-3,9 %) et Centre (-3,4 %).

Les hôtels 4 étoiles sont les mieux orientés

En septembre, le recul de la fréquentation est, fait rare, plus faible dans les hôtels non classés (-0,6 %) que dans les classés (-1,4 %), ceux-ci rassemblant 80,4 % des nuitées. C'est dans les hôtels une étoile, fréquentés principalement par les Français, que les nuitées reculent le plus (-4,2 %). Dans les autres catégories, la présence de touristes étrangers n'est pas suffisante pour compenser la contraction de la demande interne sauf dans les 4 étoiles (+0,3 %).

En cumul depuis janvier, la fréquentation est mieux orientée dans l'hôtellerie classée (+0,2 %) que dans les hôtels non classés (-2,1 %), et essentiellement au profit des 4 étoiles (+2,2 %).

2. Évolution régionale des nuitées dans l'hôtellerie de tourisme

En %

	Septembre 2013/septembre 2012			Contribution à l'évolution totale des nuitées (en points de %)	Janv. à sept. 2013/janv. à sept. 2012			Contribution à l'évolution totale des nuitées (en points de %)
	Total	Français	Étrangers		Total	Français	Étrangers	
France	-1,2	-4,1	3,6	-1,2	-0,2	-3,3	5,4	-0,2
Alsace	0,5	-5,6	8,6	0,0	3,3	-2,5	11,8	0,1
Aquitaine	-1,5	-3,1	4,9	-0,1	2,4	1,7	5,9	0,1
Auvergne	-4,0	-4,4	-0,7	-0,1	-0,7	0,1	-7,4	0,0
Bourgogne	-4,2	-3,0	-6,4	-0,1	-1,7	-1,5	-2,2	0,0
Bretagne	-2,8	-3,9	2,4	-0,1	-0,3	-0,9	2,7	0,0
Centre	-5,9	-9,1	2,6	-0,2	-3,4	-6,1	4,9	-0,1
Champagne-Ardenne	-2,4	-5,9	5,9	0,0	2,7	1,3	6,5	0,0
Corse	-2,1	-0,5	-5,8	-0,1	2,0	1,0	4,8	0,0
Franche-Comté	0,9	0,3	3,2	0,0	-0,4	-2,4	9,9	0,0
Île-de-France	-0,2	-7,7	5,6	-0,1	-0,7	-9,6	6,9	-0,2
Languedoc-Roussillon	-3,5	-6,8	8,5	-0,1	-0,6	-3,6	11,4	0,0
Limousin	-4,5	-7,0	14,9	0,0	-3,9	-6,4	17,2	0,0
Lorraine	-3,3	-1,0	-10,0	-0,1	3,7	5,3	-1,6	0,1
Midi-Pyrénées	-4,0	0,6	-11,0	-0,2	-4,5	-3,1	-7,4	-0,2
Nord - Pas-de-Calais	-1,4	-0,3	-3,9	0,0	2,1	2,1	2,2	0,1
Basse-Normandie	-7,8	-11,7	1,9	-0,2	-2,4	-6,9	11,8	-0,1
Haute-Normandie	-7,3	-6,5	-9,9	-0,1	-1,0	-2,0	2,8	0,0
Pays de la Loire	-2,3	-2,4	-1,9	-0,1	0,5	0,4	1,3	0,0
Picardie	-5,0	-6,1	-1,1	-0,1	-1,7	-2,1	-0,1	0,0
Poitou-Charentes	-1,9	-2,9	5,0	0,0	0,1	-0,8	7,4	0,0
Provence - Alpes - Côte d'Azur	1,6	-2,2	6,4	0,2	-1,4	-4,2	2,8	-0,2
Rhône-Alpes	2,9	1,4	7,3	0,2	2,7	0,8	8,0	0,3

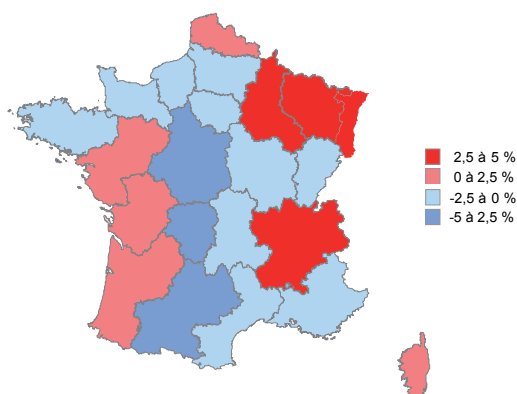
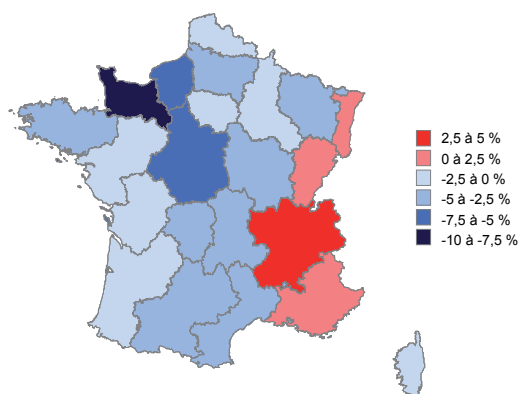
Note de lecture : la contribution d'une région à l'évolution totale des nuitées est obtenue en multipliant son taux d'évolution par son poids en nuitées. En septembre 2013, le nombre de nuitées en Île-de-France a baissé de 0,2 % par rapport à septembre 2012 et la région contribue à 0,1 point de baisse. *A contrario*, le nombre de nuitées a augmenté de 1,6 % en Provence - Alpes - Côte d'Azur et la région contribue à 0,2 point de hausse.

Source : EFH, Insee, Dgcis, partenaires territoriaux.

Évolution du nombre de nuitées dans les régions

Septembre 2013/septembre 2012

Janvier à septembre 2013/janvier à septembre 2012



Source : EFH, Insee, Dgcis, partenaires territoriaux.

3. Répartition des clientèles française et étrangère par région

En % des nuitées par région en septembre 2013

France	Île-de-France	PACA	Rhône-Alpes	Midi-Pyrénées	Aquitaine	Languedoc-Roussillon	Autres
	31,3	12,4	7,5	5,1	5,0	4,1	34,6
Étranger	Île-de-France	PACA	Midi-Pyrénées	Rhône-Alpes	Alsace	Aquitaine	Autres
	47,5	14,7	4,8	4,8	4,0	2,7	21,4
Europe	Île-de-France	PACA	Midi-Pyrénées	Rhône-Alpes	Alsace	Languedoc-Roussillon	Autres
	37,0	16,5	6,3	5,3	5,1	3,1	26,6
Royaume-Uni	Île-de-France	PACA	Nord - Pas-de-Calais	Rhône-Alpes	Languedoc-Roussillon	Midi-Pyrénées	Autres
	36,7	14,8	6,3	4,4	3,8	3,7	30,2
Italie	Île-de-France	Midi-Pyrénées	PACA	Rhône-Alpes	Corse	Languedoc-Roussillon	Autres
	43,8	19,1	15,3	4,1	3,0	2,2	12,6
Espagne	Île-de-France	Midi-Pyrénées	PACA	Aquitaine	Languedoc-Roussillon	Rhône-Alpes	Autres
	64,4	7,5	5,7	4,3	4,1	3,0	10,9
Allemagne	Île-de-France	PACA	Alsace	Rhône-Alpes	Midi-Pyrénées	Bourgogne	Autres
	29,1	17,2	10,9	6,0	4,7	4,2	27,9
Belgique	Île-de-France	PACA	Alsace	Rhône-Alpes	Midi-Pyrénées	Nord - Pas-de-Calais	Autres
	19,6	12,3	8,6	6,7	5,8	5,5	41,6
Amérique	Île-de-France	PACA	Rhône-Alpes	Aquitaine	Basse-Normandie	Centre	Autres
	65,1	12,5	3,8	2,6	2,3	2,3	11,4
Asie et Océanie	Île-de-France	PACA	Rhône-Alpes	Alsace	Centre	Bourgogne	Autres
	71,9	9,8	4,1	2,1	1,9	1,7	8,5

Source : EFH, Insee, Dgcis, partenaires territoriaux.

4. Évolution et poids des nuitées par type d'espace

En %

	Évolution des nuitées septembre 2013/septembre 2012			Poids des nuitées (septembre 2013)	Évolution des nuitées janvier à sept. 2013/janvier à sept. 2012			Poids des nuitées (janvier à sept. 2013)
	Total	Français	Étrangers		Total	Français	Étrangers	
Littoral	-1,3	-3,6	3,2	19,6	0,2	-1,4	3,8	17,5
Montagne	-1,0	-1,2	-0,3	12,0	-0,9	-1,3	0,5	13,6
Rural	-3,7	-4,1	-2,7	6,8	0,1	0,1	0,3	6,3
Urbain	-1,0	-5,1	4,5	61,7	-0,2	-5,0	6,7	62,6
Ensemble	-1,2	-4,1	3,6	100,0	-0,2	-3,3	5,4	100,0

Source : EFH, Insee, Dgcis, partenaires territoriaux.

5. Évolution des chambres offertes, des nuitées et du taux d'occupation, par catégorie d'hôtels

En %

Catégorie d'hôtels	Chambres d'hôtels offertes		Nuitées				Taux d'occupation			
	Évolution sept. 2013/ sept. 2012	Évolution janv. à sept. 2013/ janv. à sept. 2012	Répartition sept. 2013	Évolution sept. 2013/ sept. 2012	Répartition janv. à sept. 2013	Évolution janv. à sept. 2013/ janv. à sept. 2012	Sept. 2013	Évolution sept. 2013/ sept. 2012 (en points de %)	Janvier à sept. 2013	Évolution janv. à sept. 2013/ janv. à sept. 2012 (en points de %)
1 étoile	0,8	1,2	5,4	-4,2	5,9	-1,2	67,8	-1,9	64,5	-1,5
2 étoiles	1,4	2,0	18,7	-1,0	18,7	0,0	63,7	-1,2	57,4	-1,2
3 étoiles	0,6	1,4	35,6	-2,0	35,0	-0,2	70,1	-0,8	62,2	-0,7
4 étoiles	0,9	1,4	17,7	0,3	17,9	2,2	75,0	-0,1	66,1	0,3
5 étoiles	0,7	-0,8	3,0	-1,6	3,0	-0,9	73,4	-1,9	65,9	-0,2
Total classés	0,9	1,5	80,4	-1,4	80,5	0,2	69,4	-0,9	62,1	-0,7
Non-classés*	0,5	-2,2	19,6	-0,6	19,5	-2,1	62,2	-0,2	56,8	-0,2
Ensemble	0,8	0,7	100,0	-1,2	100,0	-0,2	67,9	-0,7	61,0	-0,5

* Seuls figurent ici les hôtels non classés qui appartenaient précédemment au champ de l'enquête (hôtellerie indépendante anciennement classée et hôtellerie de chaîne).

Source : EFH, Insee, Dgcis, partenaires territoriaux.

Le taux d'occupation diminue

En septembre, le taux d'occupation des hôtels, qui rapporte le nombre de chambres occupées au nombre de chambres offertes, atteint 67,9 %, en baisse de 0,7 point par rapport à septembre 2012. Le taux est plus élevé dans l'hôtellerie classée (69,4 %) que non classée (62,2 %). C'est dans le haut de gamme qu'il atteint son maximum, à 75,0 % dans les hôtels 4 étoiles (-0,1 point) et 73,4 % dans les 5 étoiles (-1,9 point).

Une nouvelle fois, l'Île-de-France décroche la palme (82,2 %, + 0,2 point par rapport à septembre 2012), suivi de la Corse (73,7 %, - 4,0 points) et de PACA (70,0 %, - 0,1 point). Le taux est supérieur à la moyenne en zone urbaine (72,5 %, - 0,4 point), devant le littoral (68,9 %, - 2,3 points), la campagne (56,2 %, - 0,9 point) et la montagne (55,0 %, - 0,4 point). Il est plus élevé dans les hôtels de chaînes que dans les hôtels indépendants (72,6 % contre 64,3 %). Il diminue dans les deux types d'établissements (respectivement -1,0 point et -0,6 point). Toutefois, les baisses sont de nature différente : dans l'hôtellerie indépendante, elle s'explique par un recul des chambres occupées, le parc étant stable ; dans l'hôtellerie de chaîne, le nombre de chambres occupées progresse mais moins vite que le nombre de chambres offertes.

Patrice MAIRE

Source

L'enquête de fréquentation hôtelière (EFH) est conduite mensuellement auprès des établissements hôteliers, de chaînes ou indépendants. L'enquête est réalisée en partenariat entre l'Insee et la Dgcis et bénéficie dans les régions d'une extension d'échantillon, financée par les acteurs locaux du tourisme. Cette publication est établie à partir des résultats définitifs de l'enquête.

Le nouveau classement des hébergements touristiques

La loi de développement et de modernisation des services touristiques du 22 juillet 2009 définit de nouvelles normes de classement pour les hébergements touristiques, en particulier pour les hôtels de tourisme, et renouvelle les catégories de classement, avec la création de la catégorie 5 étoiles et la suppression des catégories 0 étoile et 4 étoiles luxe. L'ancien classement est obsolète depuis le 23 juillet 2012. Les établissements n'ayant pas obtenu de nouveau classement et précédemment dans le champ de l'enquête (hôtellerie classée et hôtellerie de chaîne non classée), sont enregistrés comme non classés. Les demandes d'adhésion au nouveau classement ayant été nombreuses en 2012, y compris après la date butoir, les évolutions présentées ici sont calculées selon la catégorie de l'établissement au 1^{er} juin 2013.

La redéfinition des espaces touristiques nationaux...

En janvier 2013, les espaces touristiques nationaux (ETN) ont été mis à jour. Pour élaborer ce zonage d'études, l'Insee recoupe des informations provenant de plusieurs sources : le classement en unités urbaines pour la densité de population et plusieurs zonages de projet (loi littoral, loi montagne...). On obtient ainsi une partition exhaustive du territoire national entre le littoral, la montagne, le rural et l'urbain, selon des critères objectifs et harmonisés. La mise à jour des ETN se traduit par un poids plus important de l'espace montagne, qui englobe désormais une partie de la plaine contiguë, précédemment considérée comme de l'espace rural.

... a nécessité une rétopolation des résultats de l'enquête de fréquentation hôtelière

Les ETN constituent un des critères de stratification de l'enquête de fréquentation hôtelière (EFH), pour élaborer son échantillon et redresser ses résultats. Aussi, n'est-il plus possible de comparer les résultats 2013 avec ceux de 2012, tels qu'ils étaient calculés précédemment (rupture de série). Afin de disposer d'une série permettant de calculer des évolutions 2013/2012 cohérentes, l'Insee a rétopolé les données 2012 selon la nouvelle définition des ETN.

Directeur de la publication :

Pascal Faure

Rédacteur en chef :

François Magnien

Secrétaires de rédaction :

Nicole Merle-Lamoot, Gilles Pannetier

Composition :

Hélène Alias-Denis, Brigitte Baroin

ISSN : 2269-3092

Dépôt légal : 2013

DGCIS - 67, rue Barbès, 94200 Ivry-sur-Seine

Pour en savoir plus :
Consultez la rubrique « Études et statistiques » du site
www.dgcis.gouv.fr